

Projet de loi de finances 2025 :

Les compagnies aériennes menacées !

Réf : 24 031/MD/ZN

02.10.2024

La FEETS-FO vient d'apprendre par voie de presse que le gouvernement prévoit d'alourdir considérablement la taxe de solidarité sur les billets d'avion (TSBA) dans le cadre du projet de loi de finances 2025, avec un prélèvement supplémentaire d'un milliard d'euros. Cela représente une hausse considérable qui mettra en péril tout un secteur. Cette décision risque également d'avoir des conséquences dramatiques pour les salariés du secteur aérien et les passagers.

Ce que cela signifie pour les passagers :

Du fait de l'augmentation de la TSBA, une augmentation sans précédent des prix des billets d'avion est à prévoir pour les vols au départ de la France. Les passagers seront les premiers à ressentir l'impact de cette taxe. Alors que le secteur de l'aérien est à peine convalescent de la crise du COVID, le nouveau gouvernement fait le choix ubuesque de contraindre fiscalement un secteur déjà surtaxé !

Un choc pour l'industrie aérienne :

Par ailleurs, cette augmentation entraînera mécaniquement une perte de compétitivité des compagnies françaises. Cette taxe pèse plus lourdement sur les compagnies françaises, dont Air France, qui est déjà le plus gros contributeur de cette taxe. Avec plus de 140 millions d'euros collectés en 2023 pour le groupe Air France-Transavia, une telle hausse sera insupportable sans une répercussion directe sur les passagers. Ainsi, il y a un risque croissant de voir les passagers choisir d'autres hubs européens créant ainsi une fuite du trafic aérien au départ de la France. D'autres pays européens, comme la Suède, ont au contraire diminué les taxes face à la libéralisation du transport aérien.

Une attaque contre les salariés du transport aérien :

Enfin, cette nouvelle taxe menace également de ralentir les efforts de décarbonation du secteur. Alors que les compagnies aériennes françaises investissent massivement pour réduire leur empreinte carbone, cette nouvelle charge fiscale met en péril ces investissements. Le coût du renouvellement des flottes, l'utilisation de carburants d'aviation durables et d'autres mesures écologiques risquent d'être retardés. En outre, avec cette surtaxe, la précarisation des emplois se pérennise. En effet, ce sont les emplois des salariés du secteur aérien qui sont directement menacés. Une pression fiscale supplémentaire sur les entreprises entraînera des coupes budgétaires inévitables, affectant directement les travailleurs.

En conclusion, la FEETS-FO exige le gel de toute hausse de la TSBA, une véritable concertation avec les syndicats sur la politique fiscale du transport aérien, ainsi que des mesures de soutien pour préserver les emplois dans le secteur face à une concurrence internationale déloyale.

**Les travailleurs du secteur aérien ne doivent pas payer le prix d'une politique de taxation injuste et inefficace !
Non à la mort du transport aérien et de ses emplois !**

Le gouvernement doit lutter contre la libéralisation et le low-cost plutôt que de préparer la disparition du pavillon national !

Contacts :

Zaïnil NIZARALY, Secrétaire général, 07 84 26 73 06

Mickaël DELLIS, Secrétaire fédéral, 06 30 63 99 81

FEETS FO

Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIÈRE**
46 rue des petites écuries 75010 Paris



contact@feetsfo.fr

www.feetsfo.fr

01 44 83 86 20

